

France – Services de création architecturale – MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE URBAINE RELATIVE A L'AMENAGEMENT DU PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DU TOURILLON A AIX-EN-PROVENCE**OJ S 98/2025 22/05/2025****Avis de marché ou de concession – régime ordinaire****Services**

1. Acheteur**1.1. Acheteur**

Nom officiel: Direction de la Commande Publique

Adresse électronique: commande-publique.entreprises@ampmetropole.fr

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure**2.1. Procédure**

Titre: MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE URBAINE RELATIVE A L'AMENAGEMENT DU PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DU TOURILLON A AIX-EN-PROVENCE

Description: MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE URBAINE RELATIVE A L'AMENAGEMENT DU PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DU TOURILLON A AIX-EN-PROVENCE il s'agit d'un marché à tranches ferme et optionnelle : Tranche ferme : Missions de base : EP, AVP, PRO. Missions complémentaires : MC1 - Constitution du dossier au titre de la Loi sur l'eau MC2 - Etablissement des préconisations et des fiches de lots MC3 - Actualisation de l'étude de circulation et de déplacement Tranche optionnelle n° 1 : Missions de base : ACT, VISA, DET, AOR.

Identifiant de la procédure: 240c5854-83b0-4841-abec-3a75f4dee03c

Identifiant interne: 74250090

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71220000 Services de création architecturale

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Métropole Aix Marseille Provence 58 BD Charles Livon

Ville: Marseille

Code postal: 13002

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Informations complémentaires: Pour les remises des copies de sauvegarde (DCP - Le Balthazar : DCP 2 Boulevard Euroméditerranée - Quai d'Arenc, 13002 Marseille) Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels

renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée. Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 9 du Règlement de la consultation.

2.1.3. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 200 000,00 EUR

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux:

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Mission de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du parc d'activités du Tourillon à Aix-en-Provence.

Description: Mission de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du parc d'activités du Tourillon à Aix-en-Provence.

Identifiant interne: 74250090

5.1.1. Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71220000 Services de création architecturale

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Métropole Aix Marseille Provence 58 BD Charles Livon

Ville: Marseille

Code postal: 13002

Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays: France

Informations complémentaires: Le montant sur la durée totale du marché

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/09/2025

Durée: 48 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur estimée hors TVA: 200 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui
Informations complémentaires: Les candidats ont la faculté, s'ils le souhaitent, de visiter le site concerné par le présent marché. La visite sur site n'est pas obligatoire. Les candidats pourront librement visiter le site afin d'apprécier le périmètre faisant l'objet des missions attendues, et prendre en compte toutes les spécificités relatives au projet ou à la nature des travaux. Il est du ressort du candidat d'avoir pris connaissance du site pour répondre à cette consultation. Le candidat attributaire ne pourra faire valoir la complexité du site en cours de mission pour obtenir une quelconque révision des conditions du marché. La valeur estimée se décompose comme suit : Estimation tranche ferme : 115 000 Euros HT Estimation tranche optionnelle : 85 000 Euros HT

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC.

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60,00

Critère:

Type: Qualité

Description: Sous-critère technique 1 « Adéquation des moyens humains spécifiquement affectés à l'exécution des prestations » : 40% Sous-critère technique 2 « Pertinence de la méthodologie proposée pour l'exécution des prestations au regard du contexte du projet » : 60%

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 40,00

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://ampmetropole.fr/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Autorisée

Adresse de présentation: <https://ampmetropole.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 30/06/2025 12:00:00 (UTC+2) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date limite de validité de l'offre: 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 01/07/2025 15:00:00 (UTC+2) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Informations complémentaires: Date prévisionnelle, séance non publique

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation en ligne: Requise

La commande en ligne sera utilisée: oui

Le paiement en ligne sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique: non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours: Le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérécours citoyen" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr. Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994). Médiation : - Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 211-4 du code de justice administrative. Téléphone : 04 91 13 48 13. - Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : Comité consultatif

interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du code de la commande publique : Préfecture de région (place Félix Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE CEDEX 06) - Téléphone : 04 84 35 40 00 - Site web : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Direction de la Commande Publique
Numéro d'enregistrement: 20005480700017
Adresse postale: 58 BD CHARLES LIVON
Ville: Marseille
Code postal: 13007
Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Pays: France
Adresse électronique: commande-publique.entreprises@ampmetropole.fr
Téléphone: 0491999900
Adresse internet: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>
Profil de l'acheteur: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>
Rôles de cette organisation:
Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Marseille
Numéro d'enregistrement: 171 300 056 00024
Adresse postale: 31 rue Jean-François Leca
Ville: Marseille
Code postal: 13002
Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Pays: France
Adresse électronique: greffe.ta-marseille@juradm.fr
Adresse internet: <http://marseille.tribunal-administratif.fr>
Rôles de cette organisation:
Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 2ee5aae3-dd50-46f7-96ca-36a3fb8f4b45 - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 16
Date d'envoi de l'avis: 21/05/2025 09:21:56 (UTC+2) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français
Numéro de publication de l'avis: 331495-2025
Numéro de publication au JO S: 98/2025
Date de publication: 22/05/2025